

**IPDSR/UCAD**

**INED**

**MAFE**  Enquête sur les  
Migrations entre  
l'AFrique et l'Europe

**MANUEL DES ENQUETEURS**

**QUESTIONNAIRE MENAGE**

**Janvier-février 2008**

**Martine QUAGLIA**

## Sommaire

1. Présentation du projet MAFE aux personnes enquêtées	5
2. Instructions générales	6
2.1. Votre rôle	6
2.2. Le caractère confidentiel de l'enquête	7
3. Protocole et dispositif d'enquête	8
4. La fiche de suivi « Ménage »	10
5. Le questionnaire « Ménage »	11
5.1 Les différentes parties du questionnaire	11
5.2 Couverture : Identification du ménage enquêté et de l'enquêteur	12
5.3 Introduction	13
5.4 Rabat : Liste des personnes concernées par l'enquête	14
- Ordre de passation rabat / module A	14
- Définitions (ménage, noyau)	16
- Dans quel ordre enregistrer les individus du ménage ?	20
- Les questions du rabat	22
5.5 Module A : identification des membres du ménage et de l'entourage du chef de ménage	24
5.6 Module B : expérience des personnes vivant à l'étranger	33
5.7 Module C : transferts au cours des 12 derniers mois	34
5.8 Module D : contacts	35
5.9 Module E : logements et biens	38
5.10 Module O : observations de l'enquêteur	39
Annexe 1 : Domaines étudiés dans le questionnaire biographique	40
Annexe 2 : Argumentaire	41
Annexe 3 : Exemple de formation	A31
Annexe 4 : Diaporamas de la formation	A411 et A421

## AVANT-PROPOS

-----

Vous avez été recruté pour participer à l'étude sur la « Migration entre l'AFrique et l'Europe » (MAFE). Au cours de cette enquête, vous devrez recueillir des informations auprès de la population. Vous serez par conséquent appelé à poser des questions et à transcrire les réponses des personnes enquêtées sur les documents prévus à cet effet, c'est-à-dire les questionnaires.

Votre tâche paraît très simple mais cela n'est qu'apparent. D'abord, vous ne devrez poser les questions, ni selon vos propres interprétations, ni dans l'ordre de votre convenance. En effet, le questionnaire forme un ensemble cohérent de questions qui ont été soigneusement étudiées et classées. Il est donc nécessaire de respecter la *formulation* et *l'ordre* de toutes les questions.

Le succès d'une telle étude dépend de la qualité des renseignements recueillis sur le terrain. C'est pourquoi nous vous demandons de vous conformer strictement aux instructions contenues dans ce manuel d'une part et aux directives qui vous ont été données lors de la formation d'autre part.

L'étude à laquelle vous allez participer est réalisée conjointement par :

- l'IPDSR (Institut de Population Développement, Santé, Reproduction), un institut de l'UCAD (Université Cheikh Anta Diop),
- et l'INED (Institut National d'Etudes Démographiques), un institut de recherche français.

# MAFE



Enquête sur les  
Migrations entre  
l'Afrique et l'Europe

MAFE est un projet de recherche sur les migrations internationales entre l'Afrique et l'Europe. Il étudie en particulier les migrations entre le Sénégal, l'Espagne, l'Italie et la France. Le but de ce programme est de produire des analyses scientifiques qui portent sur deux objectifs.

Le premier objectif est de comprendre les logiques de la circulation des migrants. Nous pensons pouvoir montrer (1) que la migration internationale n'est pas seulement un mouvement d'entrée en Europe, (2) que les migrations de retour sont nombreuses et (3) que la circulation entre l'Afrique et l'Europe est une pratique fréquente. Autrement dit, ce projet veut mettre en évidence que **la migration internationale ne suit pas des routes à sens unique, contrairement aux idées reçues qui font de l'Europe une forteresse assiégée.**

Le deuxième objectif est d'approfondir la compréhension des relations qui existe entre la migration internationale et le développement des pays de départ. En effet, la plupart des gouvernements et des instances internationales (comme l'ONU, la Banque Mondiale...) s'entendent aujourd'hui pour reconnaître que les migrations internationales devraient jouer un rôle majeur dans le développement des pays africains. Mais pour le moment, les études scientifiques demeurent contradictoires sur la question : certains chercheurs voient dans la migration internationale un vecteur de sous-développement alors que d'autres, la voient davantage comme un levier pour le développement. Le projet MAFE voudrait contribuer à ce débat en cherchant à **quelles conditions les migrants peuvent jouer le rôle clé que les autorités publiques attendent d'eux pour développer le pays.**

Le projet MAFE vise à collecter des données qui permettent d'élaborer des statistiques et mener des analyses scientifiques. Nos résultats viendront combler une lacune, dans un domaine où les données manquent cruellement. Pour l'instant, nous constatons que les discours publics sur la migration internationale sont davantage fondés sur des fantasmes que sur des réalités mesurées. Pour contribuer à sortir de cette situation, l'ambition de MAFE est de contribuer à **informer le débat public, aussi bien au Sénégal que dans les pays européens** (France, Espagne, Italie) à l'aide de statistiques fiables.

Pour cela, il est nécessaire de collecter des données auprès des populations non seulement ici au Sénégal, mais aussi auprès des Sénégalais installés en Europe. La migration internationale impliquant plusieurs pays, il est nécessaire de pouvoir enquêter presque simultanément dans les zones d'origine et de destination. **C'est l'objet de ce questionnaire.**

Parce que la migration internationale est lourde d'enjeux dans les débats publics et les mesures prises par les décideurs politiques, MAFE est un produit d'une **collaboration étroite entre chercheurs du Nord et du Sud et des acteurs de la société civile.** MAFE associe donc à la fois des instituts de recherche (l'Institut National d'Etudes Démographiques et l'Université de Dakar) et des organisations non gouvernementales (ENDA Tiers Monde, ONU Habitat).

## 1. PRESENTATION DU PROJET MAFE AUX PERSONNES ENQUÊTEES

En votre qualité d'enquêtrice ou d'enquêteur, vous êtes tenu d'expliquer aux chefs de ménage, aux enquêtés et parfois aux curieux le but de votre travail et les raisons de votre visite. A ce titre, vous ne devez pas laisser à votre interlocuteur l'impression que vous n'avez pas une connaissance parfaite de votre travail. Au contraire vous devez être en mesure de lui faire comprendre de façon concise l'objet de votre présence sur le terrain.

### POURQUOI CETTE ETUDE ?

Pour comprendre les raisons des migrations entre le Sénégal et l'Europe, les conditions de vie des migrants, et enfin, comment les migrations internationales interviennent dans le développement du Sénégal.

Trois étapes de collectes des données sont prévues :

- d'une part, une enquête auprès de *ménages sénégalais*, et plus précisément dakarois,
- d'autre part, une enquête auprès de *personnes* qui vivent à Dakar (des *non-migrants* et des *migrants de retour*),
- et, enfin, une enquête auprès de *migrants* en Europe (en France, en Italie, et en Espagne)

En effet, pour comprendre les raisons de départ et les conditions de vie des migrants en Europe, il est important d'enquêter à la fois au Sénégal, auprès des familles, et en Europe, auprès des migrants eux-mêmes. C'est la raison pour laquelle il est demandé, au cours des entretiens, les coordonnées des migrants.

Les personnes sont libres de répondre ou pas. Pour qu'elles acceptent de répondre librement, il faut qu'elles soient convaincues de l'intérêt de l'étude.

L'argumentaire qui vous est fourni en Annexe 2 vous sera utile pour la présentation du cadre et des objectifs de l'enquête.

## 2. INSTRUCTIONS GENERALES

### 2.1. VOTRE ROLE

En tant qu'enquêteur, vous êtes chargé de la passation des questionnaires auprès des chefs de ménage ou de la personne qui sera désignée par le chef de ménage pour répondre aux questions qui figurent dans le questionnaire.

Au delà du remplissage du questionnaire, nous vous demandons de noter et de nous faire part de toutes les questions, remarques qui concernent l'enquête et le questionnaire et qui apparaîtront lors des interviews auprès des personnes. Ainsi, toutes les questions qui ne sont pas bien comprises devront être signalées dans le module O : « observations des enquêteurs sur les conditions de l'entretien » qui figure en fin de questionnaire. De la même façon et pour exemple, les questions posées par les enquêtés sur le thème de l'enquête, les problèmes que vous aurez pu rencontrer lors de la traduction du Français vers la langue que vous allez utiliser pour passer le questionnaire , les gênes que vous ou les enquêtés aurez pu ressentir devront être indiqués. Vous pourrez donc consigner dans ce module toutes les observations et remarques que vous jugerez utiles et nécessaires.

Pour mener à bien votre travail, vous devrez prendre les précautions suivantes :

- expliquer le but de votre visite et de votre travail aux chefs de ménage et aux personnes que vous enquêtez ; une liste d'arguments (en annexe) a été préparée pour vous aider à présenter cette étude aux ménages ;
- inscrire très lisiblement les réponses apportées par les enquêtés car toute information devra être traitée à un moment où il ne sera plus possible de vous joindre pour obtenir des renseignements complémentaires ;
  - tous les chiffres et autres informations portés dans les cases doivent être lisibles. N'oubliez pas que ces indications seront lues par d'autres personnes que vous, afin d'être codées et saisies pour une exploitation informatique.

- une des principales qualités attendues d'un enquêteur est sa capacité à adopter une attitude de « bienveillante neutralité ». En effet, vous allez être amenés à rencontrer et à poser des questions à de nombreuses personnes ; chacune de ces personnes a une histoire qui lui est particulière, et qui ne correspond donc pas à celle des autres. Parfois, les réponses que vous entendrez pourront vous surprendre, ou vous étonner. Toutes les situations sont possibles, y compris celles que vous n'auriez jamais pu imaginer. Au delà de la confidentialité, pour que la personne puisse vous répondre en toute confiance et que les réponses correspondent à son histoire, elle doit sentir que vous n'êtes pas là pour juger ou répondre à sa place. Vous devez rester le plus neutre possible, c'est à dire noter simplement la réponse, sans anticiper, même si cette réponse vous paraît évidente, et sans faire de commentaires. Quand une réponse vous paraît incohérente, vous pouvez simplement relire la question, pour vous assurer que la personne a bien compris la question.

Enfin, toutes les questions qui ne sont pas filtrées doivent avoir une réponse. Si vous ne pouvez obtenir de réponse (la personne refuse ou ne sait pas et ces items ne sont pas prévus) noter en clair : refus ou NSP ou tout autre commentaire nos indiquant que la question a bien été posée.

## 2.2. CARACTERE CONFIDENTIEL DE L'ENQUETE

**L'opération que vous allez réaliser sur le terrain est couverte par la loi n° 2004-21 du 21 juillet 2004 portant organisation des activités scientifiques.**

Par conséquent, les informations recueillies par vos soins pendant l'enquête sont strictement confidentielles et ne doivent servir qu'à des fins statistiques.

Tout enquêteur qui divulguerait des renseignements sur des enquêtés serait passible, en vertu de cette même loi sur la statistique, d'une amende ou d'une peine de prison. Vous êtes donc tenu à respecter le secret concernant les informations recueillies.

### 3. PROTOCOLE ET DISPOSITIF D'ENQUÊTE

#### 1. Tirage des lieux d'enquête : les DR : districts de recensement à Dakar

- ANSD et INED
- A partir des données du recensement, tirage des 60 districts dans lesquels va se dérouler l'enquête

#### 2. Mise à jour de la liste des ménages dans les DR

- Superviseurs, enquêteurs IPDSR, avec le soutien de l'ANSD
- Vérification des données du recensement et mise à jour : dans quelle mesure les ménages enregistrés lors du recensement habitent-ils toujours dans le district au moment de l'enquête ? proportion de ménages avec migrants ?
- Sensibilisation : prises de contact avec les autorités locales et 1<sup>ère</sup> information auprès des ménages, distribution des plaquettes .

#### 3. Tirage des ménages à enquêter

- ANSD, IPDSR, INED
- A partir de la liste mise à jour de l'ensemble des ménages du district, tirage aléatoire des ménages qui vont constituer l'échantillon enquêté.
- Objectif : 40% de ménages avec migrants

#### 4. Fiches de Suivi

- Superviseurs, enquêteurs IPDSR
- Ces fiches (cf annexe 3) sont remplies par le superviseur puis complétées par l'enquêteur.

- Sur cette fiche figurent
  - o l'identifiant attribué à chaque ménage
  - o les éléments qui permettent de repérer le ménage sur le terrain
  - o les différentes étapes des contacts avec les ménages susceptibles de répondre aux questionnaires.

#### **5. Enquête auprès des ménages au Sénégal**

- Formateurs IPDSR, INED, enquêteurs (passation des questionnaires), superviseurs (suivi de la collecte et encadrement du travail des enquêteurs, relecture des questionnaires)

#### **6. Tirage des individus à enquêter**

- IPDSR, INED
- A partir de la liste des individus éligibles recensés dans les questionnaires ménage (individus de plus de plus de 25 ans, nés au Sénégal, ayant la nationalité sénégalaise... ).

#### **7. Enquête biographique auprès d'individus identifiés grâce au questionnaire ménage**

- Enquêteurs, superviseurs, formateurs IPDSR, INED
  - ⇒ Questionnaire biographique (annexe 1)

#### **8. Enquête biographique auprès des migrants vivant en France, en Italie ou en Espagne**

- Enquêteurs, superviseurs (INED et autres partenaires européens)
  - ⇒ Questionnaire biographique (annexe 1)

#### 4. LA FICHE DE SUIVI « MENAGE » »

**La fiche de suivi permet d'identifier les ménages à enquêter grâce...**

- A l'identifiant attribué au ménage lors du tirage
- aux nom et prénom du chef de ménage
- à l'adresse du logement (repérage sur la carte)

**Attention ! Pas de remplacement de ménages...**

Il est important d'enquêter vraiment le ménage indiqué sur la fiche de suivi et pas un autre.  
Si vous ne parvenez pas à l'enquêter, il ne faut surtout pas le remplacer.

**Que faut-il compléter sur la fiche ?**

- tout l'historique des contacts pris avec les ménages.
- Ces informations sont importantes pour l'exploitation des résultats de l'enquête : elles permettent de mesurer le nombre de ménages qui ont été contactés, qui n'ont pas été trouvés, qui ont refusé, qui ont répondu, etc.

**Que faut-il recopier sur les questionnaires ?**

- Tout ce qui est demandé sur la 1ère page du questionnaire ménage

**Attention ! Pour ne pas perdre le lien, recopier l'identifiant**

L'identifiant est capital parce qu'il permet de faire le lien entre toutes les composantes de l'enquête : la base de sondage, les fiches de suivi, les questionnaires « ménage » et « biographique ».

## 5. LE QUESTIONNAIRE MÉNAGE

### LES DIFFÉRENTES PARTIES DU QUESTIONNAIRE

#### Module A : Identification des membres du ménage actuel et de l'entourage du Chef de Ménage (CM)

Pour tous ces individus : âge, sexe, lien de parenté avec le Chef de Ménage (CM), situation par rapport au ménage, lien de parenté avec le Chef de Noyau, lieu actuel et durée de résidence, vécu à l'étranger et pays, lieu de naissance, statut matrimonial, nationalité, ethnie, religion, instruction, principale activité économique.

#### Module B : Expérience des migrants

Pour toutes les personnes citées comme vivant actuellement à l'étranger : contacts, communications, visites, circonstances du départ, transferts.

#### Module C : Transferts monétaires et matériels

Au cours des douze derniers mois : fréquence, moyens utilisés pour les transferts, utilisation de ces transferts

#### Module D : Contact de migrants (pour les enquêter par la suite)

Il permet d'identifier

- soit des migrants qui sont actuellement en visite dans le ménage (alors qu'ils résident habituellement en Espagne, France ou Italie) → 1<sup>ère</sup> partie du module
- soit des contacts de migrants résidant en Espagne, France ou Italie → 2<sup>ème</sup> partie du module

#### Module E : Logement et biens

Type de logement, caractéristiques du logement, biens d'équipement, statut d'occupation du CM, modes d'acquisition et transformations du logement (rôle de la migration), possession de terres agricoles et type d'exploitation,

#### Module O : Observations de l'enquêteur sur les conditions de l'entretien

## COUVERTURE : IDENTIFICATION DU MENAGE ENQUETE ET DE L'ENQUETEUR

Pour chaque ménage que vous visitez, vous devez impérativement porter sur la première page du questionnaire :

D'une part :

- **ULTRA IMPORTANT !** l'identifiant qui figure dans la fiche de suivi que vous a remis le superviseur.
- le n° du DR (cf. fiche de suivi) : c'est un n° à 2 chiffres (entre 1 et 62), propre à l'enquête MAFE (et différent de la numérotation des DR de l'ANSD)
- le nom de la commune d'arrondissement ou de la communauté rurale

D'autre part :

- la date de passation du questionnaire
- votre nom et votre prénom ainsi que le numéro d'enquêteur qui vous a été attribué lors de la formation

### **Attention ! Le temps compte...**

Il est très important d'avoir des indications sur la durée de l'enquête.

→ N'oubliez pas d'indiquer l'heure du début, mais aussi l'heure de la fin de l'entretien.

L'heure de début d'entretien sera notée avant de commencer la lecture de la phrase d'introduction.

## INTRODUCTION

Après avoir présenté l'enquête et remercié la personne qui va répondre au questionnaire, vous devez repérer les personnes sur lesquelles porte le questionnaire en posant une série de 3 questions introduites par :

*« Nous allons parler des personnes qui vivent dans ce ménage, mais aussi d'autres personnes qui ne vivent pas ici, mais avec lesquelles vous pouvez avoir des liens importants.*

- 1<sup>ère</sup> question/relance : le repérage des enfants du CM qui ne vivent pas dans le ménage.
  - Pourquoi s'intéresser à eux ? ils nous permettront de mesurer des taux de migration (le nombre d'enfants ayant migré par rapport à l'ensemble des enfants du CM)
  - Pour que les résultats soient exacts, ils doivent inclure aussi l'information sur les enfants décédés
  -
- 2<sup>ème</sup> question/relance : le repérage des migrants mariés à un membre du ménage (personnes vivant hors Sénégal)
  - Il faut chercher à les dénombrer. Le nombre indiqué ici servira de repère pour compléter le module A.
- 3<sup>ème</sup> question/relance : le repérage des parents du CM ou du conjoint résidant à l'étranger
  - Cette dernière question permet de repérer les migrants qui n'ont pas été préalablement identifiés en tant qu'enfants du fils du ménage ou conjoints de l'un des membres du ménage.
  - Ici aussi, il faut chercher à les dénombrer. Le nombre indiqué servira de repère pour compléter le module A.

## RABAT : LISTE DES PERSONNES CONCERNEES PAR L'ENQUETE

Le module A porte sur les caractéristiques des individus du ménage et des autres catégories de population ci-dessus listées. Pour que le questionnaire soit complet, la liste des individus figurant dans le module A doit être établie en suivant fidèlement les instructions et formulations contenues dans le rabat.

### ORDRE DE PASSATION RABAT / MODULE A :

Les questions du module A doivent être complétées progressivement, catégorie par catégorie, en suivant les indications du rabat :

1. Commencer par établir la composition du ménage, puis remplir le module A, en complétant une ligne pour chaque membre du ménage.
  - La composition des ménages sénégalais est souvent complexe, il est donc important de procéder par ordre selon cette méthode, largement inspirée de la méthode du recensement :
    1. Demander au CM de lister les membres de son ménage en commençant par lui. Pour établir cette liste, suivez scrupuleusement les instructions données, plus loin, dans la section « Dans quel ordre enregistrer les individus du ménage ? ».
    2. Inscrivez les individus cités par le CM sur la page « LISTE ».
  - Une fois que vous aurez bien compris l'organisation du ménage,
    3. Reportez tous les prénoms dans le verso du rabat (en respectant l'ordre prévu)
    4. Enfin, compléter le tableau du module A (une ligne par individu)

2. Après avoir achevé les questions sur les membres du ménage, faire la liste des **enfants du CM qui ne vivent pas dans le ménage**. Reporter directement les prénoms au verso du rabat. Une fois cette liste établie, compléter une ligne du module A pour chaque enfant.
- Pour faire la liste des enfants vivant en dehors du ménage, suivre l'ordre proposé dans la phrase du rabat, c'est-à-dire :
    1. les enfants vivant au Sénégal mais dans un autre logement
    2. les enfants qui vivent à l'étranger
    3. le cas échéant, les enfants décédés.
  - **Pour les enfants décédés (voir, ci-dessous, les instructions spécifiques sur les enfants décédés)**
    - il est inutile de compléter tout le module A
    - Questions à poser : Q3, A1 et A2, A12 à A13d (en partie, souvent)
3. Puis, faire la liste des **conjoint du ménage qui vivent à l'étranger** (personnes mariées à l'un des membres du ménage).
- Etablir la liste en vous aidant de la colonne rappel « CONJ ».
  - Vérifiez que vous retrouvez le nombre de conjoints indiqué dans la partie « Introduction »
  - Reporter les noms au verso du rabat.
  - Puis poser les questions du module A (une ligne par individu)
4. Enfin, s'il y en a, établir la liste des **autres parents du CM ou de son conjoint vivant à l'étranger**
- Reporter les noms au verso du rabat.
  - Vérifiez que vous retrouvez le nombre de conjoints indiqué dans la partie « Introduction »
  - Puis poser les questions du module A (une ligne par individu)

### Instructions spécifiques sur les enfants décédés

Même si de nombreuses enquêtes évoquent les décès (le recensement, les enquêtes EDS et autres enquêtes sur la santé...), il est souvent délicat de parler des enfants décédés... C'est la raison pour laquelle nous avons réduit au strict minimum les questions à poser sur les enfants décédés : le sexe, les dates de naissance et de décès et, le cas échéant, l'expérience migratoire.

Les prénoms ne sont pas demandés parce que la plupart des gens n'aiment pas les donner. Ceci complique un peu la passation du questionnaire. Vous devrez donc suivre les instructions suivantes :

- Après avoir listé les enfants qui vivent au Sénégal mais hors de ce ménage et ceux qui vivent à l'étranger, vous introduisez les questions sur les éventuels enfants décédés, à l'aide de la question suivante : « Avez-vous eu d'autres enfants dont on n'a pas parlé, par exemple des enfants aujourd'hui décédés ? »
- Si la réponse est positive, vous posez la question suivante : « Cet enfant, il est né en quelle année ? » et vous enchaînez sur les autres questions.
- Après avoir complété les informations sur le 1<sup>er</sup> enfant décédé, demandez « Avez-vous perdu d'autres enfants ? ». Pour chacun d'eux, vous procédez comme pour le premier.

#### Pourquoi ces questions sont-elles importantes ?

Elles vont nous servir à étudier deux choses :

- L'histoire des migrations. Les personnes qui sont aujourd'hui décédées ont pu migrer avant de disparaître et il est important de le savoir pour étudier les migrations de la façon la plus juste possible.
- Les relations entre les migrations internationales et la santé des familles. On se demande notamment si les ménages qui ont des migrants parviennent à mieux soigner les enfants que les ménages qui ne reçoivent pas d'aide de l'étranger.

Pourquoi demande-t-on également l'information sur les enfants décédés qui n'ont jamais migré ?

- Parce que pour mesurer l'histoire des migrations, il faut pouvoir comparer à tout moment du passé le nombre des personnes qui ont migré avec le nombre de celles qui auraient pu migrer (et parmi lesquelles certaines sont aujourd'hui décédées).
- Parce que, pour étudier la santé des enfants dans les familles, il faut pouvoir comparer le nombre d'enfants vivants au nombre total d'enfants que le CM a eu (pour calculer des taux de mortalité infantile).

## DEFINITIONS (MENAGE, NOYAU) :

### LE MÉNAGE

Comme pour la plupart des enquêtes réalisées au Sénégal, notamment celles de l'ANSD, le ménage est défini comme « **un groupe d'individus qui vivent ensemble et mettent en commun tout ou partie de leurs ressources pour subvenir à leurs besoins essentiels (logement et nourriture en particulier)** ». Cette définition correspond au concept de « Njël » en Wolof (Ngaak en Serer, Hirande en Pular, Niakhamé en Soninké, Fousil ou Sinkamé en Djola, Sinkiro en Manding). Ces individus reconnaissent l'autorité d'une seule et même personne appelée « Chef de Ménage ».

Sont retenues comme faisant partie du ménage **toutes les personnes déclarées comme telles par le Chef de Ménage, et vivant dans le ménage depuis au moins 6 mois ou ayant l'intention de vivre (au moment de l'enquête) dans le ménage pendant une période d'au moins 6 mois**. Ainsi et pour exemple, les nouveaux nés ou les nouvelles épouses sont-ils/elles enregistré(e)s comme faisant partie du ménage, bien qu'étant dans le ménage depuis moins de 6 mois.

Les visiteurs (personnes présentes dans le ménage au moment de l'enquête mais n'ayant pas vécu dans le ménage ou n'ayant pas l'intention d'y vivre pour une période d'au moins 6 mois) ne doivent pas être enregistrés comme membres du ménage.

Les précisions et illustrations suivantes sont fournies pour aider à mieux comprendre ces notions :

- Un ménage peut être constitué d'une seule personne ;
- Il n'existe pas nécessairement de lien de parenté entre les membres d'un ménage ;
- Les membres d'un ménage peuvent ne pas partager le même logement parce que certains ont des chambres dans une concession voisine (faute d'espace dans le ménage par exemple). Cependant, ils font partie du même ménage parce qu'ils remplissent les autres conditions (partager les repas, mettre leurs ressources en commun, reconnaître l'autorité du CM... tous ces critères étant respectés depuis au moins 6 mois ou pour une période à venir de 6 mois minimum) ;

- Les épouses d'un polygame qui vivent dans une même concession constituent un seul ménage. Si elles ne partagent pas le même logement (l'une peut être logée dans une concession voisine), chaque épouse prise isolément constitue un ménage ou fait partie d'un ménage. Dans le cas où les épouses appartiennent à des ménages distincts (l'une d'elle vit dans le ménage de son père par exemple), le mari est rattaché au ménage dans lequel il passe la plupart de son temps. S'il passe autant de temps auprès d'elles, il fera partie du ménage de sa première épouse où il sera enregistré comme CM ;
- Les locataires et les colocataires ne font pas partie du ménage de leurs logeurs. De même, les domestiques qui ne passent pas la nuit dans le ménage de leurs employeurs ne seront pas enregistrés dans ces ménages ;
- Les apprentis et les domestiques qui logent chez leur employeur font partie du ménage de ce dernier.

Cas particuliers : Individus sans de lien de parenté avec aucun chef de ménage de la concession dans laquelle ils vivent, trois cas doivent être considérés :

- s'ils vivent et mangent avec un ménage particulier, ils sont à inclure dans ce ménage, mais constituent un noyau particulier (cf. définition des noyaux ci-dessous) ;
- s'ils vivent seuls, ils forment un ménage distinct ;
- un groupe de personnes non-parentes, mais vivant et mangeant ensemble constitue un ménage (chaque individu constitue un noyau).

### LE CHEF DE MENAGE (CM)

Peut être considéré comme Chef de ménage toute personne, homme ou femme, qui assume la responsabilité économique, qui possède ou loue l'unité d'habitation, et/ou qui est reconnue comme chef par les autres membres du ménage.

### LE NOYAU FAMILIAL

Un ménage peut être composé d'un ou de plusieurs noyaux familiaux. Il y a un chef de noyau à la tête de chaque noyau familial (CN).

Un noyau familial comprend les époux (ou l'un d'eux) et leurs enfants non mariés, ainsi que les parents consanguins ou par alliance à condition que ceux-ci soient à la charge du chef du noyau familial et ne soient pas « accompagnés ».

**→ Dès qu'une personne du ménage est mariée et/ou a des enfants, elle est dite « accompagnée » elle forme un noyau avec son conjoint et ses enfants.**

Exemples :

- le chef de ménage, son épouse (ou ses épouses) et ses enfants forment un noyau familial.
- les enfants ou neveux mariés du chef de ménage constituent avec leurs époux(ses) et leurs enfants des noyaux familiaux.
- les frères et sœurs, les neveux et nièces du chef de ménage sont compris dans son noyau s'ils ne sont pas accompagnés (ni époux ni enfants dont ils ont la charge dans le ménage)
- La mère du CM a son propre noyau si elle a avec elle des enfants non accompagnés par d'autres individus du ménage, sinon, elle fait partie du noyau de son fils (le CM)

Cas particuliers :

- Dans les cas de polygamie, toutes les épouses vivant dans le ménage sont membres du même noyau familial, dont l'époux est le chef.
- Une mère célibataire avec son (ou ses) enfant(s) forment un noyau familial séparé.
- Un individu sans lien de parenté avec le chef de ménage est considéré, à lui tout seul, comme un noyau.

## DANS QUEL ORDRE ENREGISTRER LES INDIVIDUS DU MENAGE ?

Les individus doivent apparaître dans le questionnaire en suivant un ordre très précis :

1. Le chef de ménage (CM). Il doit être toujours recensé le premier et porter le n° 01 ;
2. Les enfants non mariés du CM qui vivent dans le ménage mais dont les mères ne font plus partie du ménage (du plus âgé au plus jeune) ;
3. La première épouse du CM ;
4. Les enfants non mariés de la première épouse, qu'elle a eu dans ses unions antérieures et vivant dans le ménage (du plus âgé au plus jeune) ;
5. Les enfants non mariés de la première épouse avec le CM (du plus âgé au plus jeune) ;
6. La deuxième épouse et ses enfants (selon la même procédure appliquée à la première épouse) ;
7. Les autres épouses et leurs enfants (selon la procédure appliquée à la première épouse) ;
8. Les enfants mariés ou/et leurs époux (ses) et leurs enfants vivants avec eux (selon la procédure appliquée au CM et à ses épouses) ;
9. Les autres parents du CM qui dorment habituellement chez lui et qui reconnaissent son autorité, avec éventuellement leurs époux (ses) et leurs enfants ;
10. Les domestiques qui dorment et mangent dans le ménage avec éventuellement leurs époux(ses) et leurs enfants.

## LES QUESTIONS DU RABAT

### Numéro d'individu

Ce numéro est attribué à chacune des personnes composant le ménage c'est un numéro pris dans l'ordre croissant 1, 2, 3...  
Comme le chef de ménage est la 1<sup>ère</sup> personne à indiquer dans le questionnaire, le numéro 01 lui sera toujours attribué.

#### **Attention ! ne pas oublier de reporter les numéros dans les modules...**

A partir du module B, les numéros d'individus du rabat ne correspondent plus aux numéros des lignes du cahier (d'où la forme spéciale de la marge gauche). Il est donc capital de penser à recopier les numéros des individus dont on parle... sans quoi les informations collectées deviendraient inutiles !

NB : dans le module A, reporter les numéros seulement si les lignes ne correspondent pas bien à celles du rabat.

### Prénoms

Ecrire lisiblement le(s) prénom(s) de chaque personne. A quoi servent-ils ?

- ils ne sont pas saisis et ne sont donc jamais présentés dans les résultats
- par contre, ils sont très utiles pour la passation du questionnaire (c'est pourquoi ils sont dans le rabat : ils sont toujours visibles)
- et ils permettent d'identifier clairement les individus auxquels le questionnaire biographique devra être administré.

Le prénom que vous devez indiquer ici est le **prénom usuel** de la personne, celui qui le fait reconnaître par une majorité de personnes de son entourage.

## Date de naissance / âge

La personne ne connaît pas sa date de naissance ou la date de naissance de la personne que vous décrivez : demander son âge, si l'âge est également inconnu, demandez si la personne peut citer un événement ayant eu lieu l'année de la naissance de la personne et noter cet événement en clair.

Cette question est située dans le rabat parce que les réponses sont utilisées pour filtrer d'autres questions qui suivent (exemple : le statut matrimonial : la question est seulement posée aux personnes de 12 ans et plus ).

### Aide à la datation

Deux outils sont fournis pour faciliter le repérage dans le temps :

1. un tableau de correspondance âge / année pour compléter la question sur la date de naissance
2. un calendrier événementiel rappelant les grandes dates de l'histoire sénégalaise... ces dates peuvent aider les individus à se situer dans le temps et à retrouver les dates de naissance, de décès, de migration...

## Rappels

**Cette variable, ce code « Rappel » est un « pense-bête » indispensable pour la passation du questionnaire : elle vous permet d'identifier rapidement les personnes éligibles aux modules qui suivent le module A.**

**ETR** : Cette variable est centrale dans la mesure ou elle va vous permettre d'identifier rapidement (en vous référant à cette partie du rabat) les personnes repérées par la **question A10 comme vivant actuellement à l'étranger**. Après avoir coché cette case, vous pourrez vous y référer pour savoir qui est concerné par les parties sur les migrants c'est à dire : les modules B et C.

**CONTACT** : Si la personne vit dans un des trois pays concernés par l'enquête (**A11**), c'est à dire la France, l'Italie ou l'Espagne, il vous est également demandé de cocher cette case. Vous pourrez ainsi rapidement repérer les individus concernées par le module D : Contact

**CONJ** : si un membre du ménage est marié avec une personne qui vit à l'étranger (**A7b**), vous devez cocher cette case. Cette information vous sera ensuite utile pour établir le lien entre les 2 conjoints (**questions A7c et A8c**).

## MODULE A : IDENTIFICATION DES MEMBRES DU MENAGE ET DE L'ENTOURAGE DU CHEF DE MENAGE

**A3 : Liens de parenté.** Pour tous les individus listés dans le rabat, vous devez préciser leur **lien de parenté avec le Chef de Ménage**.

**A4 :** La réponse à la question **est un filtre qui va, selon la catégorie à laquelle appartient l'individu (cf. instructions sur le rabat)** vous guider ensuite dans le déroulement du questionnaire (quelles questions à poser à qui).

1. membre du ménage

2. autre parent hors ménage (ne vivant pas dans le ménage)

Attention ! Si l'ordre de remplissage a été correctement suivi, toutes les premières lignes devraient correspondre à la catégorie 1, les suivantes à la catégorie 2.

**FILTRE : les questions A5 à A7c sont réservées aux membres du ménage**

**A5 : Numéro de noyau familial.**

- Au fur et à mesure de l'inscription des noyaux, attribuer à chacun d'eux un numéro pris dans l'ordre croissant : 1, 2, 3... sans omission.
- Les personnes d'un même noyau auront le même numéro de noyau. Les membres d'un même noyau doivent être présentés en « bloc » dans le questionnaire : tous les membres du noyau 1, puis tous les membres du noyau 2, puis 3, etc.
- Le noyau 1 est celui du Chef de Ménage. Après le noyau familial du CM, il faut enregistrer tous les autres noyaux familiaux en suivant l'ordre indiqué plus haut.

**A6 : Lien de parenté avec le Chef de Noyau**

**A7a : Statut matrimonial**

- Cette question ne concerne pas les personnes de moins de 12 ans.
- Afin que la personne qui répond au questionnaire puisse retrouver exactement sa situation personnelle (ou celle de la personne que vous êtes en train de décrire), nous vous demandons de lire la liste des items proposés. C'est particulièrement important pour repérer les cas d'**union libre** (ils sont rares mais existent néanmoins).
- Les **hommes polygames et leurs épouses** sont concernés par les items 1 à 4 (ou 9 s'ils ont plus de 4 épouses).
  - o Exemple 1 : si vous interrogez (ou si vous décrivez) un homme qui a deux épouses, vous noterez 2 dans la case prévue à cet effet : un homme polygame, ayant 2 épouses.
  - o Exemple 2 : si vous interrogez (et si vous décrivez) une femme faisant partie d'un ménage polygame, il faudra indiquer son numéro d'épouse : la première épouse d'un ménage polygame se verra attribuer le code 1, la deuxième épouse, le code 2, etc.
- Une personne **célibataire** est une personne qui n'est pas en union au moment de l'enquête.

#### **A7b : conjoint à l'étranger (oui/non)**

- Question réservée aux personnes se déclarant en union
- Elle permet de repérer les membres du ménage dont le conjoint vit à l'étranger.
- Si c'est le cas, ne pas oublier de cocher « CONJ » dans la colonne « Rappels » du RABAT. Dans la suite du questionnaire, cette indication vous permettra de retrouver les « migrants conjoints » (catégorie 3 du rabat).

#### **A7c : conjoint à l'étranger (identification du conjoint d'ego)**

- La réponse à cette question doit être donnée a posteriori, une fois que le conjoint d'ego a été identifié et décrit dans le questionnaire. Un renvoi en A8c permet de revenir sur cette variable quand le questionnaire s'intéresse aux personnes qui ne sont pas dans le ménage.
- Quelle information donner ? le numéro du conjoint dès lors que :
  - o La description des individus hors ménage a commencé (à partir de la catégorie 2 du rabat)
  - o Un individu hors ménage a été identifié comme étant marié à un membre du ménage (A8b)
- Question « miroir » en A8c.

**FILTRE : les questions A8a à A11 sont réservées aux individus ne résidant pas dans le ménage**

**A8a : Statut matrimonial.** cf. A7a

**A8b : conjoint dans le ménage (oui/non)**

- Question réservée aux personnes se déclarant en union
- Elle permet de repérer les individus qui sont mariés à un membre du ménage.

**A8c : conjoint dans le ménage (identification)**

- indiquer le numéro d'individu du conjoint (qui est membre du ménage et qui a donc été préalablement repéré)
- une fois le conjoint repéré à l'intérieur du ménage, faire un saut en arrière pour indiquer, sur sa ligne, en A7c, le numéro d'individu du conjoint migrant. NB : la mention « CONJ » dans la colonne « rappels » du RABAT doit vous permettre d'identifier rapidement la ligne du conjoint.

**A9 : « Prénom » a-t-il vécu avec le CM ?**

- la cohabitation avec le CM peut avoir eu lieu dans un autre logement que le logement enquêté.

**A10 et A11 : Lieu de résidence actuel et Contact**

- Comme nous l'avons vu précédemment ces questions vont vous permettre d'identifier les personnes vivant à l'étranger et plus particulièrement dans les pays européens concernés par l'enquête (France, Italie, Espagne).
- Ne pas oublier de cocher la case « ETR » ou « CONTACT » dans la colonne « Rappels » du RABAT.

## **FIN DE FILTRE : la fin du module A s'adresse à tous les individus (inclus ou non dans ménage)**

### **A12 à A13d : Première migration**

- Ces questions doivent être posées y compris pour les enfants décédés du chef de ménage. C'est très important pour pouvoir mesurer l'évolution des migrations (part des enfants qui ont migré par rapport à l'ensemble des migrants).
- Dans toutes ces questions, on s'intéresse seulement aux séjours d'au moins un an qui supposent une certaine installation à l'étranger.
- **A13a et d** : Les dates de départ et de retour sont capitales pour étudier l'histoire des migrations. Pensez à utiliser le calendrier événementiel pour aider à la datation<sup>1</sup>.
- **A13b** : Cas particulier : parfois les migrants ne cessent de changer de pays et ne restent une année complète dans aucun endroit... dans ce cas là, indiquer le pays dans lequel Ego a passé le plus de temps.
- **A13c** : Parfois les migrants font de multiples allers-retours entre le Sénégal et l'étranger. Ici, on s'intéresse au tout 1<sup>er</sup> retour au Sénégal dont la durée a été d'au moins un an. On ne compte pas les séjours de moins d'un an car on s'intéresse à la ré-installation des migrants au pays, pas à ses visites ponctuelles.

### **A14 : Lieu de naissance** : il doit être indiqué le plus précisément possible, en clair.

- Pour les personnes nées au Sénégal, on vous demande d'indiquer le nom du village ou de la ville ET le nom du département (découpage administratif actuel, cf. carte avec liste fournie).  
Si la personne ne connaît pas le département, essayez d'obtenir le nom de la région.
- Pour les personnes nées à l'étranger, le nom du pays est suffisant.
- Cas particulier : Quand le lieu de naissance n'est pas le lieu de résidence de la mère, indiquer le lieu de résidence de la mère et non pas le lieu de naissance.
  - o Exemple 1 : l'individu est né dans une maternité dans la ville la plus proche du village où habitait sa mère → on indique le village où habitait la mère.

---

<sup>1</sup> Instruction introduite en cours de formation : **A13a=00** dans tous les cas où la question semble ne pas s'appliquer (cf. correc manuelles)... notamment 2 cas :

- Ceux qui n'ont jamais vécu au Sénégal, ex : descendants de migrants
- Mais aussi : les immigrés au Sénégal s'ils n'ont jamais eu à quitter le Sénégal pour une durée d'un an au moins après leur immigration

- Exemple 2 : la mère est partie accoucher dans le village de ses parents : on indique le lieu de résidence habituel de la mère au moment de la naissance → on indique le village de la mère.

**A15 : Nationalités.** Plusieurs nationalités sont possibles, noter en clair la ou les réponses de la personne

**A16 : Ethnie.** Si la réponse que fait la personne n'est pas prévue par la liste d'items qui vous est proposée, utilisez le code « autre » et indiquer le nom de l'ethnie en clair.

**A18 : Niveau d'instruction.**

- Le code correspondant à la dernière classe fréquentée est facilement repérable sur la carte qui vous a été fournie avec les documents de collecte (cf. tableau ci-dessous).
- Attention ! distinguer école coranique et école arabe ou franco arabe « moderne »
  - **école coranique** : code « 55 », quel que soit le nombre d'années passées à l'école coranique
  - **alphabétisation dans la langue nationale** : code « 56 »
  - école arabe « moderne » : enregistrer le nombre d'années de la même manière que pour l'école « française »

00 Aucun  
01 Pré-scolaire

**Elémentaire-Primaire**

02 : Court d'Initiation CI  
03 : Cours Préparatoire CP  
04 : Cours Elémentaire 1 CE1  
05 : Cours Elémentaire 2 CE2  
06 : Cours Moyen 1 CM1  
07 : Cours Moyen 2 CM2

**Moyen / Collège**

08 : Première année ou 6<sup>ème</sup>  
09 : Deuxième année ou 5<sup>ème</sup>  
10 : Troisième année ou 4<sup>ème</sup>  
11 : Quatrième année ou 3<sup>ème</sup>

**Secondaire / Lycée**

12 : Classe de seconde ou 2<sup>nde</sup>  
13 : Classe de première ou 1<sup>ère</sup>  
14 : Classe de Terminale

**Supérieur**

15 : 1<sup>ère</sup> année du supérieur (DEUG 1 ou équivalent)  
16 : 2<sup>ème</sup> année du supérieur (DEUG 2 ou équivalent)  
17 : 3<sup>ème</sup> année du supérieur (Licence ou équivalent)  
18 : 4<sup>ème</sup> année du supérieur (Maîtrise ou équivalent)  
19 : 5<sup>ème</sup> année du supérieur (DESS, DEA ou équivalent)  
20 : 6<sup>ème</sup> année du supérieur  
21 : 7<sup>ème</sup> année du supérieur  
22 : 8<sup>ème</sup> année du supérieur

Exemples :

Pour une personne fréquentant actuellement la classe de CM2 ou pour une personne qui ne fréquente plus mais dont les études se sont achevées à la classe du CM2, inscrivez : **07**

Pour une personne fréquentant actuellement la classe de 4<sup>e</sup> du moyen/collège ou pour une personne ne fréquentant plus l'école et dont les études ses sont achevées à la classe de 4<sup>e</sup> du moyen, inscrivez : **10**.

Pour une personne qui fréquente actuellement l'année de licence de l'université ou pour une personne ayant achevé ses études en année de licence de l'université, inscrivez : **17**

Si la personne a fréquenté une école professionnelle, essayez de déterminer le niveau par analogie et inscrivez le code correspondant

### **A19 à A21 : Principale activité économique**

- Les questions portent sur la situation actuelle de la personne, c'est-à-dire dans la semaine qui précède l'enquête.
- La principale activité correspond à l'activité à laquelle la personne a passé le plus de temps pendant la semaine passée.
- On ne cherche pas à saisir les activités secondaires.
- 3 variables sont indispensables à une connaissance minimale de la situation de la personne par rapport à l'emploi : le statut d'activité, la profession, la catégorie socioprofessionnelle (CSP).

### **A19 : Statut d'activité - Définitions**

- OCCUPE : toute personne qui est occupée par une activité professionnelle, rémunérée ou non.

#### Cas particuliers :

- Une personne ayant un emploi mais en arrêt de maladie est « occupée ».
- Apprentis et aides familiaux sont considérés comme des personnes occupées.
- Une femme vendant des sachets d'arachide ou d'eau 2 heures par jour doit être enregistrée comme occupée.
- AU FOYER : toute personne (enfant ou adulte, homme ou femme), sans aucune activité professionnelle, qui s'occupe des travaux ménagers et de l'éducation des enfants (sans rémunération).
- CHÔMEUR : tout individu (homme ou femme) qui n'a pas travaillé dans la semaine précédent l'enquête et qui cherche activement un emploi.

Cas particulier : Une personne qui n'a jamais travaillé mais qui cherche activement un emploi doit être enregistrée dans la catégorie chômeur.

- ETUDIANT-ELEVE : Personne sans activité professionnelle qui fréquente régulièrement un établissement scolaire, public ou privé, de quelque niveau que ce soit.

Cas particulier : Un étudiant qui travaille pour payer ses études est enregistré comme étudiant (et non comme occupé).

- RETRAITE : Personne qui a cessé d'exercer une activité professionnelle pour cause de vieillesse, qu'il perçoive ou non une pension de retraite.

- AUTRE INACTIF : toute personne, sans occupation professionnelle, qui n'est pas incluse dans l'une des catégories précédentes.

Ex : les enfants non scolarisés, les personnes handicapées qui ne peuvent pas travailler, les rentiers, les mendiants...

### **A20 : Profession**

- o La réponse à cette question se doit d'être la plus précise possible pour permettre le classement, sans erreurs, des activités dans une nomenclature socio professionnelle → **Ne pas hésiter à relancer la personne afin d'avoir le plus de détails possible.**
- o Quelques exemples de mentions insuffisantes :
  - Un « fonctionnaire » :
    - est-ce un fonctionnaire de police ? un agent de circulation ou un inspecteur ?
    - un employé de l'éducation nationale ? une puéricultrice ou un professeur des universités, ou encore comptable ?
  - Un « mécanicien » : dans la nomenclature, ce peut être...
    - Un ingénieur
    - Un technicien
    - Un mécanicien garagiste
    - Un mécanicien réparateur de petits engins
  - Un « professeur » : ce peut-être...
    - Un instituteur en école élémentaire
    - Un professeur de collège ou de lycée
    - Un professeur d'Université spécialisé dans une discipline ou une autre...
  - Un « vendeur »...
    - peut vendre des choses très différentes : fruit, tissus, essence (pompiste), journaux, beignets, etc.
    - peut être simple vendeur ou commerçant (propriétaire ou gérant d'un magasin de détail ou de gros)
    - commis de magasin ou marchand ambulant dans la rue...
  - Un tailleur : de vêtements ou de pierres ?



**A21 : CSP (catégorie socioprofessionnelle).** Cette question renseigne à la fois sur le niveau de qualification et sur le statut (salarié ou non) de la personne. En cas de doute, aidez-vous des définitions suivantes :

**SALARIE :** tout individu qui travaille pour un employeur, privé ou public, et qui perçoit une rémunération (salaires ou commissions, en espèces ou en nature), quelle soit régulière ou non.

- **CADRE :** les personnes qui possèdent des attributions à l'intérieur desquelles elles peuvent faire preuve de larges initiatives. Les cadres contrôlent et surveillent les travaux accomplis dans l'entreprise ou l'institution pour laquelle ils travaillent. Ils accomplissent des tâches qui réclament un niveau de compétence élevé dans une technique spécialisée. La catégorie « cadre » regroupe les cadres supérieurs et les cadres moyens.
  - Exemples de cadres supérieurs : directeurs et administrateurs rémunérés, chefs de service, chargés d'études, ingénieurs de fabrication, chef de maintenance
  - Exemples de cadres moyens : agent de maîtrise, contremaître, technicien, chef d'entretien ou mécanique générale, conducteur de travaux, chef d'équipe
- **EMPLOYE OU OUVRIER QUALIFIE :** Personnes qui ont bénéficié d'une formation spécifique dans leur emploi : secrétaire, comptable, plombier, électricien, etc.
- **EMPLOYE, MANŒUVRE, OUVRIER NON QUALIFIE :** Personnes n'ayant aucune qualification spécifique. Ils exécutent des tâches qui ne demandent pas de formation particulière : docker, planton, fille de salle, gardien.

**NON SALARIE :**

- **PATRON / EMPLOYEUR :** Personne qui emploie un ou plusieurs salariés qu'il rémunère (en espèces et/ou en nature)
  - Cas particulier : les personnes qui paient des bonnes ne sont pas des patrons.
- **A SON COMPTE / INDEPENDANT :** Individu qui travaille pour lui-même (à son propre compte) et qui n'a pas d'employés qu'il paie. Il peut éventuellement utiliser des apprentis ou des aides familiaux.
- **APPRENTI / STAGIAIRE :** Individu en période de formation professionnelle, rémunéré ou non.
- **AIDE FAMILIAL :** personne qui travaille dans une entreprise exploitée par un parent vivant dans le même ménage que lui (échoppe, petit commerce à domicile, atelier, artisanat, etc.). Il ne perçoit pas de rémunération.
  - Attention ! Il ne faut pas confondre un aide familial et un domestique : le domestique est salarié.

## MODULE B : EXPERIENCES DES PERSONNES VIVANT A L'ETRANGER

**ATTENTION ! Les lignes du rabat ne correspondent plus aux lignes du cahier.**

- Le rabat vous permet dorénavant de repérer rapidement les personnes concernées par les modules B et C (ETR dans le rabat) et le module D (CONTACT dans le rabat)
- Les prénoms, en rabat, vous permettront de formuler les questions de façon plus personnalisée.
- **Les numéros d'individu doivent absolument être reportés en première page de chaque module.**

### **B1-B4 : Dernière migration**

- On s'intéresse au moment où la personne est partie s'installer dans un autre pays que le Sénégal.
  - o Si la personne a quitté plusieurs fois le Sénégal avec l'intention de s'installer dans un autre pays, on enregistre seulement son dernier départ en migration.
  - o On ne s'intéresse pas aux départs qui suivent de courtes visites au Sénégal (moins d'un an).
- Objectif : étudier les circonstances du départ des migrants, c'est-à-dire :
  - o les raisons qui les ont motivé (travailler, faire ses études, se marier, etc.) ;
  - o la date de leur départ
  - o leurs conditions d'installation à l'étranger (la situation légale du migrant, avec ou sans papiers officiels l'autorisant à rester dans le pays, est un indicateur des conditions de vie des migrants)

### **B5-B7 : Liens avec le migrant**

- Objectif : étudier les liens maintenus avec le ménage : contacts directs et éventuels transferts d'argent ou de biens.

**NB :** il se peut que des individus déclarés par le chef de ménage n'aient jamais vécu au Sénégal. Si c'est le cas,

- rayer l'ensemble des questions B1 à B4 (sur la dernière migration) mais poser les questions B5 à B8

## MODULE C : TRANSFERTS DURANT LES 12 DERNIERS MOIS

**ATTENTION ! Les lignes du rabat ne correspondent plus aux lignes du cahier → REPORTER LES N° D'INDIVIDU.**

- Objectif : étudier dans quelle mesure les migrants aident les ménages restés au Sénégal à travers l'envoi d'argent ou de biens en nature.
- Le module porte seulement sur les 12 derniers mois. Il s'intéresse à l'argent et aux biens reçus par tous les membres du ménage.

**C2** : cette question vise à distinguer les envois réguliers (items 1 et 2) et les envois occasionnels

**C4** : si les personnes sont réticentes à donner des montants précis, utilisez les codes proposés. Mais il est préférable d'obtenir le montant lui-même.

**C5** : la question porte sur les usages de l'argent envoyé par les migrants. Bien sûr, plusieurs usages sont possibles. Mais il faut essayer d'ordonner les réponses en commençant par le type d'usage le plus important (en termes de montants).

- Exemple : dans l'année qui vient de s'écouler, le ménage a reçu de quoi acheter un 4\*4, et aussi de quoi payer les frais de scolarité. Indiquer en 8 dans la 1<sup>ère</sup> case et 4 dans la 2<sup>ème</sup> case, car le 4\*4 correspond (de loin) au montant le plus élevé de toutes ces dépenses.

**C9** est une question de synthèse pour conclure le module. Elle vise à évaluer ce que représentent les envois de chaque migrant dans l'économie du ménage. Elle porte à la fois sur les transferts monétaires et sur les biens en nature...

- Exemple : il faut tenir compte dans l'évaluation générale de ce que rapportent les biens matériels envoyés par les migrants (par ex., la vente d'effets vestimentaires), mais aussi des économies que les ménages peuvent faire grâce aux envois (par ex., dépenses de fournitures scolaires que le ménage n'a pas à faire parce qu'il les reçoit directement)

## MODULE D : CONTACTS - Attention ! voir modifications en annexe

**Objectif** : Ne pas oublier de rappeler à l'enquêté quel est l'objectif de ce module : **recueillir les contacts des migrants en Europe pour pouvoir continuer l'étude auprès d'eux.**

### **Module D1 : Contacts - Migrants en visite**

- Un certain nombre de migrants concernés par cette étude peuvent se trouver au Sénégal au moment de l'enquête. Ce module cherche à les identifier pour qu'ils puissent être enquêtés au Sénégal plutôt qu'en Europe.
- **IMPORTANT !** Ne pas oublier de **RECOPIER LE NOM DU QUARTIER ET LE N° D'IDENTIFIANT** (en haut à droite).

### **Module D2 : Contacts - Migrants en Europe**

Les informations contenues dans ce module seront immédiatement saisies pour être transférées en Europe. Il s'agit donc d'indiquer ici toutes les informations utiles aux enquêteurs qui vont chercher à retrouver les migrants en Europe, à savoir :

- les coordonnées directes ou indirectes (coordonnées d'un intermédiaire) des migrants
- des informations permettant de leur expliquer comment on a eu son contact... Exemple : En France, l'enquêteur pourra dire : « C'est votre oncle Moktar, de Grand Dakar, qui m'a donné votre numéro de téléphone... mes collègues l'ont rencontré au mois de janvier à Dakar... »
- **IMPORTANT !** Ne pas oublier de **RECOPIER LE NOM DU QUARTIER ET LE N° D'IDENTIFIANT** (en haut à droite).

**D1.** Il est difficile pour les personnes enquêtées de donner les coordonnées des migrants qu'elles connaissent sans avoir préalablement reçu l'accord de ceux-ci. C'est pourquoi on propose d'emblée de téléphoner au migrant pour lui présenter le projet d'étude et lui demander s'il accepterait d'y participer. Pour cette partie, **la bonne coordination entre l'enquêteur et le superviseur est essentielle.**

**D4.** Dans certains cas, les personnes interrogées n'ont pas elles-mêmes le numéro de téléphone du migrant, mais elles peuvent donner le contact d'un intermédiaire (une personne ou une association) qui lui pourra nous indiquer les coordonnées du migrant.

**D5.** Dans la case réponse, indiquer

- S'il s'agit d'un contact direct (1) ou indirect (2)
  - o Dans certains cas, il est possible d'obtenir à la fois un contact direct et un contact indirect, voire plusieurs contacts indirects. Dans ce cas, remplissez une ligne par contact. N'oubliez pas de reporter le numéro de l'individu concerné au début de chaque ligne.
- Les coordonnées du migrant. On ne demande pas d'adresse postale. Pour les n° de téléphone, attention à la structure des numéros (cf. tableau, ci-dessous).

**Structure des numéros de téléphone en Europe, quand on appelle du Sénégal.**

	<b>Espagne</b>	<b>France</b>	<b>Italie</b>
Nombre total de chiffres dans le numéro	13	13	8 à 12
Début du numéro (international + code pays)	00 34	00 33	00 39
Autres remarques	Pour les téléphones fixes, les deux premiers numéros (après le 00 34) correspondent à la province où se situe le téléphone (ex : 93 pour la province de Barcelone)	Après le code pays, - Les numéros de cellulaire commencent toujours par un 6 (juste après 00 33) - Les autres numéros commencent par un code régional (1 pour la région parisienne)	
Exemples	- Ex. d'un téléphone cellulaire : 00 34 69 75 26 550 - Ex. téléphone à Barça : 00 34 <b>93</b> 86 11 360	- Ex. d'un téléphone cellulaire : 00 33 <b>6</b> 74 84 92 23 - Ex : téléphone à Paris : 00 33 <b>1</b> 48 59 76 09	- Ex. 1 : 00 39 43 66 021 - Ex 2 : 00 39 06 41 12 22 75

**D5-D11.** Préciser ici qui est la personne qui vous a donné les coordonnées des migrants. Cette information peut vous sembler répétitive par rapport au module A, mais il est essentiel de la répéter car ce module va être détaché du reste du questionnaire et c'est l'information qui sera transmise aux enquêteurs en Europe

**D9-D10.** Préciser ici quelques caractéristiques des migrants pour aider les enquêteurs en Europe à retrouver ces migrants.

### **ATTENTION ! PRECAUTIONS PARTICULIERES POUR LE MODULE « CONTACTS »**

- Rappeler aux personnes que **les données recueillies sont strictement confidentielles** et qu'elles vont seulement être utilisées à des fins d'études. Aux personnes qui demandent plus d'informations sur les garanties de confidentialité ou d'anonymat, il peut également être utile de préciser les choses suivantes :
  - o Garantie légale : Vous pouvez rappeler que cette opération est couverte par la loi n° 2004-21 du 21 juillet 2004 portant organisation des activités scientifiques et que cette loi impose la stricte confidentialité.
  - o Garantie technique : Les informations collectées dans le module « contact » vont être transférées à l'équipe de recherche en Europe par des moyens techniques sécurisés qui ont déjà été testés dans plusieurs projets de l'INED. Il s'agit d'un système de questionnement par Internet (Voozahoo). Ce dernier est hébergé sur un serveur de l'INED et associé à une liaison sécurisée par HTTPS. Une fois la saisie achevée, les données seront supprimées du serveur web et ce dernier fermé à tout accès. A la fin de l'étude, les coordonnées seront détruites de manière irréversible.
- Rappeler aux personnes qu'elles sont **libres de répondre ou pas**. En particulier, indiquer qu'elles ne sont pas obligées de répondre tout de suite. On peut notamment **attendre de savoir si le migrant est d'accord**. C'est pourquoi on propose d'appeler le migrant aux frais de l'étude pour que le superviseur puisse lui expliquer le projet.
- Cette partie « contact » ne doit pas compromettre la qualité du questionnaire et nous laissons à votre appréciation la décision d'insister, ou de continuer simplement le questionnaire, sans avoir rempli la partie contact.
- Si le CM refuse de vous donner les contacts des migrants, il ne faut pas chercher à les obtenir à tout prix auprès de quelqu'un d'autre.

## MODULE E : LOGEMENTS ET BIENS

Ce dernier module ne concerne plus les individus mais se concentre plus largement sur **le logement et les biens du ménage**.

L'objectif est, là encore, d'étudier dans quelle mesure les ménages sont aidés par les migrants.

Une première partie cherche à décrire les caractéristiques actuelles du logement : type d'habitation, nombre de pièces, équipements en eau, électricité, et autres bien d'équipements.

Une deuxième partie s'intéresse au statut d'occupation dans le logement (Chef de Ménage propriétaire ou non) et au rôle de l'argent de la migration dans l'acquisition et les transformations du logement.

La toute dernière partie s'intéresse aux parcelles de terres possédées par le CM, aux usages de ces terres (terrains bâtis ou à bâtir ou terrains agricoles) et au rôle de la migration dans leur acquisition.

## ET APRES L'ENTRETIEN...

### **MODULE O : OBSERVATIONS DE L'ENQUETEUR**

N'oubliez de remplir ce module qui renseigne sur les conditions d'entretien et donc sur la QUALITE des informations recueillies.

### **N'OUBLIEZ DE RELIRE VOS QUESTIONNAIRES**

Après chaque entretien, relisez vos questionnaires. Assurez-vous que...:

- toutes les questions ont reçu une réponse,
- chaque réponse est bien codée et facilement lisible.

### **ET APRES VOUS ?**

Vous êtes le 1<sup>er</sup> maillon d'une longue chaîne. Après vous, plusieurs personnes interviennent sur les données que vous avez recueillies. C'est pourquoi votre travail est particulièrement important.

#### **La longue vie du questionnaire :**

1. passation par l'enquêteur
2. relecture par le superviseur (vérifie que les données sont complètes)
3. relecture et codification (vérifie la cohérence des données et code les réponses en clair)
4. saisie
5. tests de cohérence automatiques
6. analyse des données → résultats statistiques

En cas de doutes, les rencontres régulières avec le superviseur sont des moments d'échange et de réponses aux questions que vous pouvez vous poser.

## ANNEXE 1

# Domaines étudiés dans le questionnaire biographique

La Grille Biographique repère :	Les modules approfondissent :
Les étapes de <b>VIE FAMILIALE</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Caractéristiques des <b>CONJOINTS</b></li><li>2. Caractéristiques des <b>ENFANTS</b></li></ol>
Historique des <b>LOGEMENTS</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>3. Caractéristiques &amp; conditions de <b>LOGEMENT</b></li><li>4. Conditions de <b>MIGRATION</b> à l'étranger et de <b>RETOURS</b> au Sénégal pour <b>AU MOINS UN AN</b>.</li><li>5. Conditions de <b>MIGRATIONS</b> à l'étranger et de <b>RETOURS</b> au Sénégal pour <b>MOINS D'UN AN + TENTATIVES</b> de migrations.</li></ol>
Historique des <b>ACTIVITES</b> : Parcours scolaire, Activités professionnelles et périodes d'inactivité	<ol style="list-style-type: none"><li>6. Nature et caractéristiques des <b>ÉTUDES</b>, des <b>EMPLOIS</b> et des périodes d'<b>INACTIVITÉ</b></li></ol>
<b>RÉSEAUX</b> familiaux et sociaux <b>À L'ÉTRANGER</b>	
Évolution <b>CITOYENNETE</b> et <b>TITRES DE SEJOURS</b>	
Historique des <b>BIENS ET AFFAIRES</b> : <b>INVESTISSEMENTS ET HÉRITAGES</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>7. Caractéristiques des biens et des affaires possédés</li></ol>
Historique des <b>TRANSFERTS</b> à la famille	
Historique de la participation à des <b>PROJETS</b> de développement <b>ASSOCIATIFS</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>8. Type et Caractéristiques des projets de développement</li></ol>

## ANNEXE 2

### ARGUMENTAIRE

L'INED ?

L'IPDSR ? c'est quoi ?

- **L'INED**, c'est l'Institut National d'Etudes démographiques. : un établissement public et scientifique qui dépend du ministère de la Recherche et du ministère de l'Emploi et de la Solidarité.

- Cet institut réalise différentes études sur la population pour mieux comprendre la société : on travaille sur des tas de sujets très différents, les migrations bien sûr, mais aussi les logements et les conditions de vie des gens, sur les personnes sans domicile, sur la façon dont les familles arrivent ou non à organiser et combiner vie professionnelle et vie familiale, par exemple

- **L'IPDSR** c'est L'Institut de population/développement et Santé de la reproduction (IPDSR). C'est un institut de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Il s'agit à la fois d'un organisme d'enseignement et de recherche. Ils forment des étudiants qui veulent travailler ou travaillent déjà dans des programmes de population, par exemple, de planning familial, de lutte contre certaines maladies, etc. L'IPDSR fait aussi de la recherche, des études sur le même genre de thèmes que l'INED. Et ils veulent que toutes ces études servent pour le développement du Sénégal.

## ARGUMENTAIRE

Qui a demandé cette enquête ?

Qui la finance ?

- C'est un projet crée par **des chercheurs spécialistes des études sur les migrations internationales qui travaillent dans des Universités et des Instituts de recherche au Sénégal et en France** dont l'activité consiste à mener des études auprès des populations pour mieux comprendre les sociétés.
- 
- L'objectif vise à **mieux comprendre comment se passent les migrations internationales** et quel est leur impact sur les pays dont viennent les personnes qui migrent.
- Ces chercheurs pensent qu'on entend trop de bêtises sur le thème des migrations africaines et ils veulent faire une étude pour montrer comment ça se passe vraiment. C'est pourquoi cette étude est menée à la fois ici, au Sénégal, et en Europe, auprès des migrants. Une étude semblable est aussi réalisée entre le Congo et la Belgique.
- **C'est une étude complètement indépendante.** Les chercheurs ont cherché et cherchent encore de l'argent pour la mener. Ils ont obtenu, par exemple, des financements du Centre d'études sur la Population et le Développement, et en attendent d'autres de l'Agence Nationale de la Recherche...

## ARGUMENTAIRE

A quoi ça va servir ?

- Permettre de **mieux comprendre les effets que les migrations ont sur la vie des personnes**, dans le pays d'accueil et au Sénégal.
- Le rôle des chercheurs n'est pas celui des décideurs politiques ou sociaux. Ce ne sont pas eux qui régissent ou décident, leur rôle consiste à informer de façon objective, amener des connaissances justes sur une question de société. Les études permettent de **faire évoluer les connaissances et les mentalités sur les migrations** en montrant comment se passe la vie des migrants et aussi comment ça se passe pour leurs familles restées au pays.
- Les chercheurs qui font cette étude pensent que les gouvernements européens seraient moins obstinés à fermer les frontières s'ils savaient que les migrants ne viennent pas toujours pour s'installer définitivement. Ils pensent également que les autorités sénégalaises auraient une meilleure vision de l'apport des migrants si la dimension communautaire de l'apport migratoire était bien perçue et intégrée dans la politique socioéconomique nationale
- Avec cette étude réalisée sérieusement par des chercheurs à la fois au Sénégal et en Europe, **on va pouvoir avoir des informations solides recueillies directement auprès des gens pour voir ce qu'il en est véritablement**

## ARGUMENTAIRE

<p>Pourquoi moi ? Qui vous a donné mes coordonnées ?</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Vous habitez dans un quartier, une commune, où beaucoup de personnes des ménages sont parties, ou partent vivre à l'étranger.</li></ul>
<p>Je n'ai pas grand-chose à dire</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>L'expérience de chacun est unique et intéressante.</b></li><li>- Il est important de connaître l'expérience de tout le monde, <b>si ce sont toujours les mêmes qui participent, on apprend rien de nouveau.</b></li><li>- On a souvent l'impression de ne rien avoir à dire. Il vous suffira de répondre aux questions que je vous poserai, on va être aidés par le questionnaire, vous verrez que c'est plus facile que si je vous demandais de me parler de votre expérience, sans avoir de questions à vous poser.</li><li>- Ne vous inquiétez pas, ce n'est pas compliqué, ça ne demande pas de compétences particulières, j'ai des questions à vous poser mais si vous ne savez pas ou que vous n'avez pas envie de répondre, on passe à la suivante, ce n'est pas grave. Et à la fin, vous me donnerez votre avis sur ce questionnaire</li></ul>

## ARGUMENTAIRE

<p><b>Je peux vous répondre rapidement, ce n'est pas la peine de remplir tout ce questionnaire.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Oui, c'est vrai que votre expérience personnelle nous intéresse mais <b>pour savoir si c'est votre comportement à vous, ou celui d'un grand nombre de personnes, il faut qu'on puisse poser la même question à tous.</b></li><li>- Si par exemple sur 100 personnes rencontrées, chacun nous relate son expérience à sa manière il va nous être difficile d'exploiter cette masse d'informations livrées en vrac, c'est pour cela que nous voulons tout structurer par le questionnaire.</li></ul>
<p><b><u>Je n'ai pas beaucoup de temps</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- C'est vrai qu'on a tous d'autres choses à faire que de répondre à un questionnaire, mais <b>est-ce que vous ne pensez pas qu'il est important que ce genre d'études soit faite, pour vous et pour les autres ?</b></li><li>- Si personne ne répond, ou si <b>ce sont seulement ceux qui ont beaucoup de temps disponible qui répondent, cette étude ne sera pas valable</b> car elle ne représentera pas tout le monde et <b>rien ne pourra changer</b>, ni les mentalités, ni les politiques car personne, et encore moins les autorités mais aussi tous les ONGs et organismes qui assistent les migrants, ne pourra jamais se faire une idée exacte de la migration, ni en France ni au Sénégal.</li><li>- Par conséquent, il leur sera difficile de mettre en place des actions en phase avec vos préoccupations</li></ul>

## ARGUMENTAIRE

<p>Je ne veux pas avoir de problèmes, que ma famille ait des problèmes</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Ce questionnaire, comme celui passé en Europe, est totalement anonyme et confidentiel.</li><li>- Une fois la personne contactée, nous détruisons ses coordonnées.</li><li>- Toutes les enquêtes que nous faisons sont strictement confidentielles et anonymes et nous avons l'habitude de réfléchir et de nous organiser pour que la confidentialité et l'anonymat soient respectés. Sans cette obligation, nous ne pourrions pas faire les études que nous faisons car les gens ne nous répondraient pas. <b>Comme toutes les études de l'Ined, cette étude est présentée à la CNIL (Commission Informatique et Liberté), qui exige que toutes les garanties de confidentialité soient respectées.</b></li><li>- Au Sénégal également les mêmes dispositions ont été prises. <b>Cette étude est couverte par la loi 66-59 du 30 juin 1966 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique.</b></li></ul>
<p>Je voudrais voir les questions que vous allez poser aux émigrés</p>	<p>Je n'ai pas le questionnaire avec moi mais je peux vous dire quels sont les sujets abordés.</p>

**Merci pour votre collaboration !**

**Toutes vos remarques sont bienvenues.**

# ANNEXE

## MODULE D2 - INSTRUCTIONS COMPLEMENTAIRES

NB : quelques modifications sont intervenues dans le module D. Les instructions données dans le manuel de formation sont en partie erronées.

Objectif : donner aux enquêteurs européens toutes les informations nécessaires pour qu'ils puissent reprendre contact facilement avec les migrants.

Ex de prise de contact par un enquêteur en France grâce au module D : *"Bonjour, j'ai eu votre contact par l'intermédiaire de Mohamed qui habite à la Médina à Dakar. Il a participé à une étude sur les migrations... Il nous a dit qu'on pourrait peut-être poursuivre notre étude auprès de Moussa, son neveu, qui habite à Paris... Mais il n'a pas pu nous donner son n° de téléphone. Il nous a dit que vous, comme vous êtes son frère, vous pourriez peut-être nous mettre en contact..."*

**Attention !** Ne pas oublier de compléter le nom du quartier et le n° d'identifiant.

**D1.** La question propose soit de donner directement le numéro de téléphone du migrant, soit de l'appeler pour lui demander son avis. Même si la phrase est longue, c'est important que le répondant ait tout de suite le choix... Selon la réponse; l'enquêteur a une marge de manœuvre :

- soit il va en D2 si le répondant veut téléphoner avec le superviseur
- soit il va en D4 si le répondant est d'accord pour donner immédiatement le n° de téléphone

**D4.** Toutes les informations demandées sont importantes.

- les carrés 1,2 ou 3 permettent de préciser la nature du contact (contact direct, personne intermédiaire, association). Important car les enquêteurs en Europe auront besoin de savoir s'ils appellent le migrant lui-même ou un contact intermédiaire.

- N° de téléphone : le pré-remplissage correspond à ce qui est toujours commun pour la France, l'Espagne ou l'Italie (voir le doc de formation p.36)
- Dans l'espace vide, vous indiquerez les informations complémentaires demandées, pour chaque catégorie, dans la case de la question.
- Attention ! si le contact est une adresse e-mail,
  - o elle ne doit pas comporter d'espace vide
  - o les séparateurs peuvent être des points « . », des tirés hauts « - » ou des tirets bas (underscore) « \_ ». Il faut éviter toute confusion entre ces différents signes.
- « lien avec le migrant » : la réponse doit être au format suivant : « Moussa, cousin du migrant » : toujours situer la personne par rapport au migrant.
- NB : **on ne demande jamais l'adresse précise du migrant.**

**D5.** On demande la ville ou la région de résidence du migrant. Si la personne qui répond hésite à le dire soit parce qu'elle ne sait pas vraiment, soit parce qu'elle est suspicieuse, il ne faut pas forcer. La question est importante pour organiser le terrain en Europe (savoir à quel enquêteur on donne la fiche adresse). Mais si on ne l'a pas, on peut toujours passer un coup de fil au migrant pour savoir où il se trouve...

**Relance en fin de module.** Après avoir rempli le module D2 pour toutes les personnes préalablement identifiées dans le questionnaire ménage, on cherche à identifier d'autres personnes que l'on pourrait éventuellement enquêter en France.

- Si le répondant connaît d'autres personnes dont elle peut donner le contact, vous remplissez une ligne pour chacune de ces personnes.
- N° d'individu : 99 (ces personnes n'ont pas d'autre numéro déjà attribué dans le ménage)